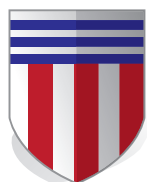


la clé des champs

LE JOURNAL MUNICIPAL DE BEYNAT

n°31

JANVIER 2022



Beynat
- Corrèze -

P4

Réalisations et projets

P8

Nos racines

P12

Vie aux villages



P04
RÉALISATIONS ET PROJETS



P07
INTERCOMMUNALITÉ



P08
NOS RACINES



P12
VIE AUX VILLAGES



P18
JEUNESSE



P21
SANTÉ ET SOCIAL



2021 s'en est allée, le moment est venu de vous adresser le nouveau numéro de votre journal municipal accompagné de nos vœux les plus chaleureux !

Malgré de longs mois encore marqués par les multiples contraintes imposées par la crise sanitaire, l'année 2021 s'est avérée riche en réalisations et temps forts à Beynat.

Les valeurs de solidarité chères à notre communauté ont continué de s'exprimer au travers des nombreuses opérations de dépistage et de vaccination.

Si le centre de dépistage a cessé, le centre vaccination a continué d'accueillir les patients à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, avant d'être transféré ensuite au gymnase.

À l'issue d'un planning de travaux scrupuleusement suivi, le réseau de chaleur est opérationnel depuis la mi octobre alimentant 35 abonnés publics et privés et inscrivant notre commune rurale dans une démarche écoresponsable absolument remarquable et exemplaire sur le plan départemental.

Des investissements importants ont aussi été réalisés au stade des Saules avec la rénovation complète des équipements de sécurité offrant ainsi à nos sportifs un équipement de grande qualité.

Le deuxième semestre 2021 a été celui de la reprise des rendez-vous conviviaux qui nous sont si précieux. Les neuf soirées festives des marchés de producteurs de pays, la deuxième édition du festival des Champitrieres, le feu d'artifice à Miel, la huitième Promenade Gourmande des Amis de Beynat et enfin le forum des associations, ainsi que le congrès départemental des pompiers ont été autant de temps forts d'une saison estivale très appréciée. L'automne qui a suivi n'a pas été en reste avec un sixième festival Accordéon Passion qui a rassemblé de nombreux amoureux du piano à bretelles, une foire de la châtaigne et du marron de tous les records et le défi des poilus qui, pour la première fois, s'est terminé par deux Poilus d'or !

Également, une fois n'est pas coutume, les « mais » ont été fêtés en septembre à Beynat au cours d'un week-end particulièrement animé consacré à perpétuer cette belle tradition.

Enfin, les bénévoles et les associations beynatoises se sont mobilisés début décembre pour un Téléthon au programme très riche, nous les en remercions vivement.

Très chers beynatoises et beynatois, recevez encore une fois les bons vœux de toute l'équipe municipale, que 2022 soit belle pour chacun de vous.

Votre Maire,
Jean-Michel MONTEIL

Le réseau de chaleur est opérationnel



La chaufferie biomasse collective



Intérieur de la chaufferie et sa tuyauterie

Après 8 mois de travaux, de mars à octobre 2021, le réseau de chaleur est opérationnel depuis le 19 octobre dernier, conformément au calendrier fixé.

Le planning prévisionnel des travaux a été respecté grâce à la compétence et à l'implication des entreprises, de la maîtrise d'œuvre et de l'assistance au maître d'ouvrage (Syded du Lot).

Actuellement, ce sont 29 bâtiments, publics et privés, soit 35 abonnés, qui sont raccordés à ce nouveau système de chauffage basé sur la combustion de plaquettes de bois dans une chaufferie biomasse collective. Pour rappel, celle-ci est située dans la rue des écoles, sur le terrain de l'ancienne scierie.

Pendant l'été et au début de l'automne, les travaux du réseau de canalisations se sont poursuivis et achevés, soit plus d'un kilomètre de tuyaux calorifugés enterrés. Ce réseau, propriété de la commune, est géré par le Syded du Lot via un contrat d'exploitation afin d'assurer 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24 la surveillance et la maintenance courantes des installations.

La municipalité, qui a assuré le financement de l'opération avec des aides publiques à hauteur de 65 %, effectue la facturation des abonnements et de l'énergie consommée aux abonnés publics ou privés. Le coût mensuel est fonction de la puissance installée

et du prix du kWh. La température de l'eau à la sortie de la chaufferie est de 85 degrés. Les sous-stations installées chez les abonnés sont alimentées à une température minimum de 70 degrés.

L'approvisionnement de la chaufferie en combustible bois est fait de manière contractuelle par l'entreprise Ponty basée à Monceaux-sur-Dordogne et Malemort. Le rythme moyen des livraisons est de 2 à 3 par semaine avec des chargements d'environ 7 tonnes à chaque fois. Les plaquettes qui alimentent la chaufferie sont faites à partir de bois de récupération (scieries, produits de l'élagage...). Le contrat passé avec Ponty prévoit également l'évacuation et le traitement des cendres produites.

Le réseau de chaleur est prévu pour fonctionner à minima chaque année entre le 15 octobre et le 15 mai. Une prolongation du délai de chauffage est possible si les conditions météorologiques l'exigent.

La création d'un réseau de chaleur, avec chaufferie biomasse dans une commune rurale comme Beynat, est une première au niveau départemental. C'est une action vertueuse au service de l'environnement et du développement durable. La municipalité remercie les beynatois pour leur patience pendant la durée des travaux qui ont inévitablement occasionné quelques perturbations sur la circulation et le cheminement au cœur du bourg.

Les intervenants :

- VRD - Terrassements : Entreprise Terracol.
- Gros œuvre chaufferie : Entreprise Parouteau.
- Charpente couverture chaufferie : Entreprise Bouillaquet.
- Serrurerie - Menuiserie intérieure : Entreprise Bontemps.
- Équipement et process chaufferie : Entreprise Saelen.
- CVC - Électricité - Pose des sous-stations : Entreprise Lemaire, Entreprise Allez.
- Équipement des sous-stations : Entreprise Azwatt.
- Fourniture et pose de tubes pré-isolés pour le réseau enterré : Entreprise Terracol, Entreprise Axiome tubes.
- Maîtrise d'œuvre : BE Dejeante et BE fluides Brehaut.
- Assistance de la Maîtrise d'Ouvrage - Exploitation, maintenance du réseau : SYDED du Lot.



Plaquettes de bois pour alimenter la chaufferie

Aménagement de la rue Jean Moulin



Vers une végétalisation des espaces piétonniers

Le comité de pilotage du projet d'aménagement de la rue Jean Moulin, composé d'élus, de riverains et des représentants du bureau d'étude, continue de se réunir régulièrement pour définir les contours du projet.

À ce jour, l'avant-projet est bien avancé, et son contenu accueilli favorablement a été validé sur le principe. Sa version définitive sera présentée après la réalisation d'un levé topographique qui consistera à collecter des données sur le terrain afin de traduire le projet sous forme de plan.

Dans sa partie haute, de la boulangerie à la place du Marché, les travaux prévus visent à transformer cette rue en voie de type « rue semi piétonne » avec suppression des bordures de trottoirs. Le verdissement et la végétalisation des espaces piétonniers mettront en valeur les façades existantes et inciteront à leur réhabilitation. Le nombre de places de stationnement sera conservé. Celles-ci seront protégées par des îlots, permettant par ailleurs de réduire la



Une piste cyclable envisagée sur la partie basse de la rue

largeur circulaire et donc de diminuer la vitesse. À noter que cette partie restera à sens unique, de la boulangerie à la place du Marché.

Sur sa partie basse, la rue sera bordée d'une piste cyclable, piétonnière et végétalisée afin de mettre en valeur l'entrée de bourg et le panorama. Les

zones dangereuses, à l'approche de la partie haute, seront aménagées pour sécuriser la circulation, le stationnement et réduire la vitesse.

Les travaux ne devraient débuter qu'après l'été 2022, afin de ne pas perturber la vie des riverains pendant la période estivale dans le centre bourg.

Sécurisation et aménagement de la Zone de rencontre

Comme nous vous l'annoncions dans le précédent numéro de *La Clé des champs*, la sécurisation et l'aménagement de la zone de rencontre débutera après la pose, par les services du Conseil Départemental, d'un enrobé sur les voies départementales traversant le bourg qui ont été impactées par les travaux du réseau de chaleur.

En attendant, l'avant-projet proposé par le bureau d'étude Dejeante a été validé. Celui-ci prévoit la mise en place d'un certain nombre de dispositifs de sécurité et de ralentissement (bordures, chicanes, plateaux surélevés, signalétique au sol, panneaux). Ces dispositifs seront placés au niveau de la route de Meyssac, la rue des écoles, la rue de

la mairie, la route de Beaulieu et la rue Michel Bernical en descendant jusqu'au rond-point.

Tous ces aménagements ont pour objectifs de ralentir les véhicules et de faciliter le cheminement des piétons qui, pour rappel, sont prioritaires au sein de cette zone de rencontre où la vitesse est également limitée à 20 km/heure.

Aménagements au stade des Saules

FUTURE MÉDIATHÈQUE

Un appel d'offre a été lancé le mardi 6 novembre 2021 concernant les travaux de la future médiathèque. Pour rappel, celle-ci sera située dans la rue de la mairie, en face de l'église. Après analyse des offres et attribution des lots, les travaux vont démarrer en ce début d'année 2022 pour une ouverture prévue à la fin de l'année.

Une personne sera recrutée dès le mois de mai pour préparer l'ouverture de ce nouvel espace, ainsi que son animation, mettre en place les diverses collections, recevoir et conseiller le public.

Le bâtiment, par sa surface, sa configuration et son contenu, offrira de nouvelles fonctionnalités et de nouvelles activités que nous ne manquerons pas de vous détailler dans le prochain numéro de la Clé des Champs.



De nombreux aménagements effectués sur le site du stade des Saules

Débutés en août et achevés en décembre 2021, d'importants travaux d'aménagement ont eu lieu au stade des Saules. Ils ont commencé par de l'élagage réalisé par les joueurs et membres de l'AS Beynat. Ont suivi ensuite l'abattage des arbres derrière les vestiaires, la dépose des anciens grillages et poteaux en bois, l'installation, par l'entreprise MEFRAN, de nouveaux grillages rigides, l'installation d'une main courante, la pose de filets

de 4x2 m et le remplacement des buts. D'autre part, nos services techniques ont ressemé la pelouse aux abords du stade. Ces multiples travaux, qui ont modifié et amélioré le site, ont représenté un coût de 80 000 €, subventionnés en grande partie par l'État, au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), par le Conseil Départemental et par la Fédération Française de Football.

INAUGURATION de la résidence senior



Le mardi 6 juillet 2021 a eu lieu l'inauguration de « l'Espace Léon Pimond, résidence senior » en présence de la préfète Salima Saa, du président du Conseil Départemental de la Corrèze Pascal Coste, du président du Conseil d'Administration de Corrèze Habitat Christophe Arfeuillère, du maire de Beynat Jean-Michel Monteil, des élus



du conseil municipal beynatois, de quelques maires du territoire Midi Corrèzien, des représentants des architectes et des entreprises ainsi que des résidents eux-mêmes, dont certains ont accepté d'ouvrir leur porte pour une visite des lieux. Les discours ont salué la

qualité du site et de ces 6 logements T2 et T3, judicieusement implantés au cœur du bourg et désormais tous habités. À l'occasion de cette inauguration, la mémoire de l'abbé Pimond, généreux donateur de la Maison du cabas et des terrains voisins, a été honorée.

Quelques mots sur la communauté de communes Midi Corrèzien



Les nouveaux véhicules assurant le portage des repas

Petites Villes de Demain

Suite à la crise Covid l'État a mis en place un plan de relance national. Le volet dédié aux territoires ruraux s'appelle « Petites Villes de Demain ». Son but est de revitaliser les communes ayant des fonctions de centralité dans leur bassin de vie. Beaulieu, Beynat et Meyssac ont postulé ensemble et sont devenues lauréates « Petites Villes de Demain ». Les trois communes ont recruté une cheffe de projet, Aurélie Sers, pour animer le programme sur le territoire Midi Corrèzien. Tout en intégrant ce qui a déjà été réalisé, sa mission consistera à accompagner les élus dans la stabilisation d'un projet à l'échelle du territoire. C'est sur la base de ce projet que l'État mobilisera ses services techniques et les crédits de relance, afin d'améliorer les conditions de vie des habitants du Midi Corrèzien, en prenant en compte les enjeux de la transition écologique, énergétique et sociale.

Aménagement de l'espace et PLUi (Plan Local d'Urbanisme intercommunal)

Dans le cadre du PLUi Midi Corrèzien, la Communauté de Communes travaille, depuis décembre 2019, au projet d'aménagement de son territoire en prenant en compte une série d'enjeux : sociaux, économiques, environnementaux et agricoles. Le PLUi se traduira par un zonage des secteurs constructibles à vocation économique (artisanale, com-

merciale, industrielle, touristique) ou d'habitat, agricoles, naturels. Le dessin de ces nouveaux périmètres, soumis à des contraintes précises (nationales, régionales et locales) est en cours. Le zonage sera complété par un règlement qui précisera des schémas d'organisation de parcelles et des règles de construction propres à nos territoires.

L'élaboration de ce document d'urbanisme ne peut se faire qu'en étroite collaboration avec la population. Des réunions publiques, des mises à disposition de cartes, une exposition itinérante, mais aussi des permanences avec un commissaire enquêteur sont à venir. Une fois le projet arrêté, celui-ci sera soumis à évaluation environnementale et à enquête publique, avant une approbation en conseil communautaire.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter Justine Laviolle
05 55 85 57 01 / 06 32 82 84 98
j.laviolle@midicorrezien.com

Action Sociale

En 2021, le service des repas à domicile a maintenu son engagement auprès des habitants du territoire en assurant le service malgré les conditions sanitaires. Les agents roulent désormais dans deux nouveaux véhicules. Un questionnaire de satisfaction a permis de mettre en valeur le travail fourni par les cuisines de l'EHPAD de Meyssac, ainsi que par les agents du CIAS Midi Corrèzien.

Les résultats sont globalement positifs et

seront présentés prochainement aux élus, aux agents et partenaires.

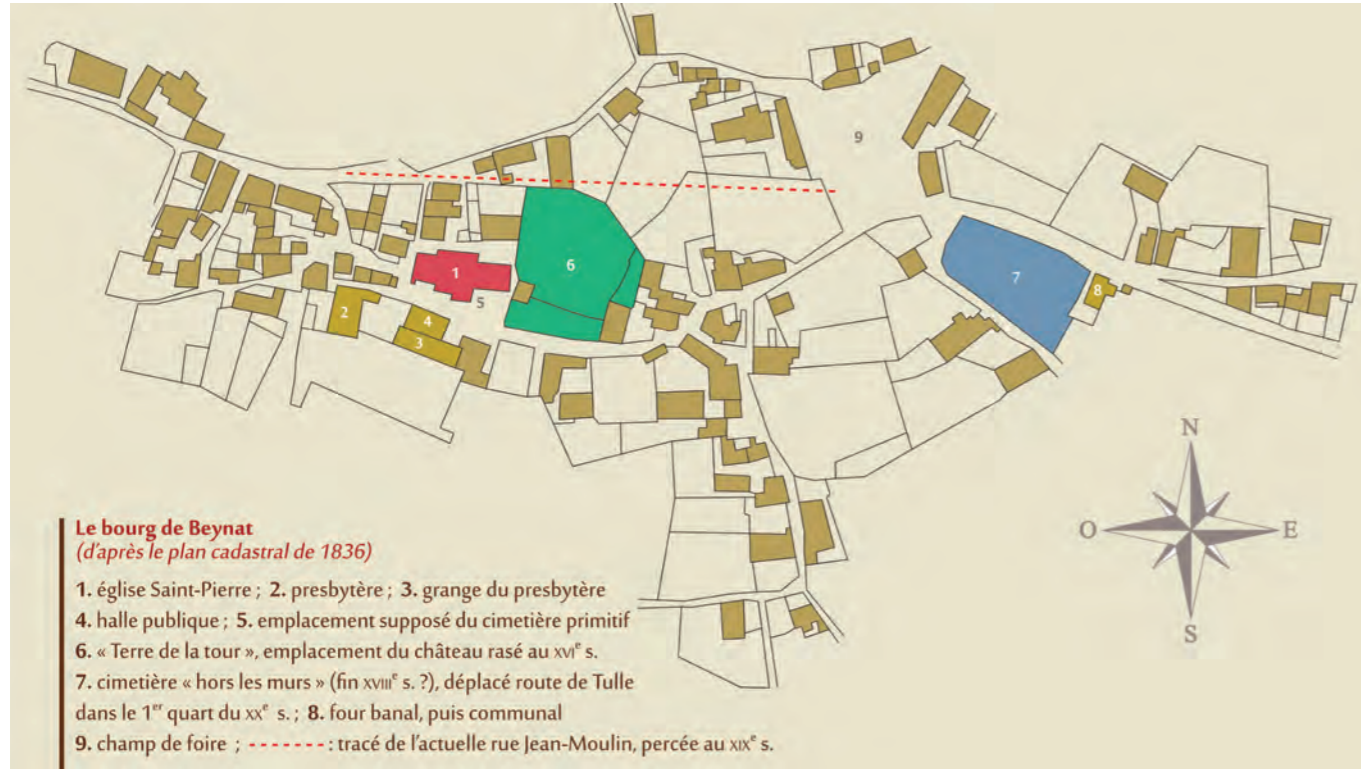
Le CIAS Midi Corrèzien a signé le 22 octobre 2021 une charte avec Orange. Cette dernière a pour objectif de développer, sur le territoire communautaire, des ateliers numériques permettant de se familiariser avec le téléphone portable. Il a été fait le choix de trois thématiques : prendre en main son smartphone sur les communes de Meyssac, Beaulieu-sur-Dordogne et Beynat, protéger ses données personnelles sur les communes de Meyssac et Beaulieu-sur-Dordogne, garder le lien avec WhatsApp sur la commune d'Aubazine. Les ateliers sont gratuits et ouverts à tous. Ils se dérouleront entre le 11 et le 27 janvier 2022 sur des créneaux d'une heure.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez appeler l'Instance de Coordination de l'Autonomie au 05 55 84 05 05.

Dans le cadre de sa mission d'accompagnement sur la lutte contre l'isolement, l'Instance de Coordination propose des « ateliers intergénérationnels en Midi Corrèzien ». Ce projet est mené grâce à l'action du Département avec la participation du service Enfance-Jeunesse de la Communauté de Communes. Toutes personnes de plus de 60 ans, autonomes et en situation de veuvage, ayant un savoir-faire à partager avec les enfants des Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH) peuvent, si elles le souhaitent, se faire connaître et s'inscrire auprès de l'Instance au 05 55 84 05 05.

La communauté de communes vous informe au quotidien sur son site Internet : www.midicorrezien.com et sur sa page Facebook.





Le bourg de Beynat
(d'après le plan cadastral de 1836)

- 1. église Saint-Pierre ; 2. presbytère ; 3. grange du presbytère
- 4. halle publique ; 5. emplacement supposé du cimetière primitif
- 6. « Terre de la tour », emplacement du château rasé au XVI^e s.
- 7. cimetière « hors les murs » (fin XVIII^e s. ?), déplacé route de Tulle dans le 1^{er} quart du XX^e s. ; 8. four banal, puis communal
- 9. champ de foire ; - - - - - : tracé de l'actuelle rue Jean-Moulin, percée au XIX^e s.

HISTOIRE DE LA GRAND'RUE ou rue Jean Moulin



Jean MOULIN
Une figure emblématique de la Résistance. Il travaillera auprès du général de Gaulle, chef de la France libre, à unifier les mouvements de la Résistance intérieure. Torturé à mort par la Gestapo en juillet 1943, ses cendres seront transférées au Panthéon en décembre 1944.

Déjà mise récemment en sens unique, la municipalité envisage de lui donner une allure « semi-piétonne », de rendre les trottoirs virtuels, sans rebord, de végétaliser les espaces piétons et, quand c'est possible, les façades (cf. p. 5).

Ces transformations nous invitent à se pencher sur l'histoire de notre « grand'rue » qui, au sens de l'Histoire avec un grand H, est, nous le verrons,

La Grand'Rue pour les anciens, devenue à la fin du XX^e siècle « avenue Jean Moulin » puis plus modestement « rue Jean Moulin » lors de la récente campagne d'adressage (2020), va être l'objet d'aménagements structurels.

relativement récente. Nous évoquerons dans un 2^e chapitre des faits exceptionnels ou d'événements marquants qui s'y sont déroulés. Enfin, le 3^e chapitre parlera essentiellement en images de sa riche histoire commerciale et artisanale du XX^e siècle jusqu'à ce début d'année 2022.

1. Depuis quand existe-t-elle ?

La grand'rue ne fut percée qu'au milieu du XIX^e siècle, ce qui est finalement très récent, si l'on se souvient que Beynat est une très ancienne cité remontant bien avant le X^e siècle !

Sur le plan cadastral de 1836 ci-dessus (dit « cadastre napoléonien »), notre grand'rue n'existe pas à cette date : l'emplacement du château féodal du bourg de Beynat occupe une bonne partie du « centre bourg », alors qu'il fut détruit lors des guerres de religion en 1586 !

Sur ce plan de 1836, aimablement fourni par Olivier Geneste*, on voit en vert l'espace important, un « no man's land », occupé par l'ancien château et en pointillé rouge le (futur) tracé de la grand'rue.

C'est qu'à cette époque, le bourg est particulièrement enclavé. Songez que pour aller de Brive à Argentaat vers le Cantal, on passe après Lanteuil, par la Faurie, le Faure, Lescurotte (commune de Sérilhac) pour atteindre Lagrafouillère, Neuville et Argentaat. Il faudra attendre 1845 pour voir la route Brive-Argentaat passer par Beynat, traverser le bourg par la nouvelle grand'rue, et atteindre Argentaat par Sabeau, Lagrafouillère et Neuville. C'est 15 ans plus tard en 1860 que ce qui est aujourd'hui la RD 921 reliera Brive et Argentaat en passant sous le bourg de Beynat, le Perrier, les 4 Routes et St Chamant.

2. Quelques faits et événements qui ont concerné la grand'rue

a. Un meurtre en 1905**

Excusez du peu et un féminicide par-dessus le marché ! Auguste Rigaudie, scieur de long, vit avec sa femme, Hélène Borie, et ses 2 enfants dans la grand'rue. Il est violent et malgré les interpositions de ses enfants et des voisins, il bat régulièrement sa femme. Le 14 juin au petit matin, elle va succomber sous de nombreux coups donnés avec acharnement sur la tête. La narration de ces faits dramatiques a été faite par l'historien Jean-Michel Valade. Huit ans de travaux forcés assortis d'une interdiction de retour : on peut vraiment penser que l'assassin s'en tire à bon compte... !

b. Le Tour de France 1964***

Évènement plus réjouissant que le précédent, il passe par la grand'rue lors de la 19^e étape d'un Tour qui va voir une bataille acharnée entre Jacques Anquetil et Raymond Poulidor qui vont prendre les 2 premières places du classement général à l'arrivée sur les Champs-Élysées.

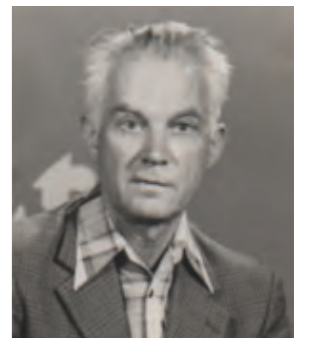
c. Un incendie en 2015

Le mercredi 13 mai 2015, vers 17 h un grave incendie se déclara à la boulangerie Capelas. Les efforts des pompiers rapidement arrivés sur les lieux purent circonscrire le sinistre et éviter la propagation à la maison Baffet voisine. Alban Capelas le propriétaire, combattit l'incendie de sa maison, en tant que pompier lui-même. Les dégâts furent importants, mais la boulangerie put néanmoins rouvrir environ 1 an plus tard, pour Pâques 2016.

d. Trois maires de Beynat l'ont habitée****

- **Henri (Jean-Baptiste) Charlot**, cleric de notaire chez M^e Sol-Lalande puis huissier de justice, sera maire de 1908 à 1912. On le voit à la fenêtre de sa maison.
- **Michel Bernical** succède à Pierre Leyx à la tête de la mairie en 1965 jusqu'en 1977.
- **René Laumond**, gendarme en retraite lui succède et décèdera brutalement dans le hall de sa mairie le 26 octobre 1979.

e. Deux pierres sculptées sur ses maisons



3. Une rue jadis très commerçante

La grand'rue a connu comme dans beaucoup de centre-bourg de cette taille et d'autant plus dans une commune comme Beynat, grande en superficie mais éclatée en de nombreux petits villages souvent éloignés du bourg, une fermeture progressive mais drastique de ses commerces à la fin du xx^e siècle et dans cette première partie du xxi^e siècle. L'immense majorité des maisons de cette rue au xx^e siècle ont abrité une activité commerciale ou artisanale, voire même administrative !

a. L'état des lieux en 2021

De haut en bas de la rue, il existe actuellement 5 boutiques ou établissements commerciaux.

Paule Estelle Coulibaly est **opticienne** à Beynat depuis 2012. Elle a aménagé dans cette maison, autrefois café, en avril 2021.



La couturière Simone Faurie (à gauche) avec Cindy

À droite, une échoppe de **couturière** depuis novembre 2019, tenue par Simone Faurie, installée à Beynat depuis 2015. Deux fois par semaine, elle partage les lieux avec un magasin de vêtements « Christie boutique », installé à Argentat.



Frédéric Paret devant son imprimerie

À gauche, l'**imprimerie** « ABna-Print » de Frédéric Paret, ouverte depuis octobre 2013. À sa gauche, son collaborateur Yann Sarr.



Agnès et Alban Capelas

Plus bas et avant la côte de l'église, Alban Capelas et Agnès, son épouse ont repris la **boulangerie-pâtisserie** ouverte en 1950 par Pierre Saulle.

Le **garage** Bouny est ouvert depuis 2014 tout en bas de la rue Jean Moulin à la gauche du carrefour de la croix de Bancharrel.



b. Histoire des commerces et de l'artisanat de la grand'rue

Il y a peu de maisons au xx^e siècle et/ou au début du xxi^e siècle qui dans la grand'rue n'abritent pas un commerce ou une activité artisanale.

Citons pêle-mêle toutes les activités qui s'y sont exercées, simultanément ou successivement : des bistros, jusqu'à 6 (le bourg de Beynat en a connu... 19 !) dont 2 restaurants (mais les bistros servent souvent à manger les jours de foire, 2 fois par mois qui attirent un monde fou), 2 hôtels, 3 boucheries, 2 boulangeries, 2 pâtisseries, 2 à 3 quincailleries, 5 épicerie, 2 voire 3 marchands de vin), 2 fabricants et/ou marchands de cabas, 2 forgerons/maréchal-ferrant, 1 charron, 2 menuisiers, 1 modiste. Le Crédit agricole s'y installa avant d'aller à sa place actuelle, à l'angle de la rue de la mairie et de celle de Meyssac... mais on y retrouve également la Perception jusque dans les années 50. À noter également 2 cabinets médicaux.

Un grand merci à tous ceux qui nous ont aidé dans la rédaction de cet article, tout particulièrement Denis Baffet, Olivier Geneste, Claude Besse, Christine Carbonneil, Jean-Michel Valade et tous ceux qui nous ont fourni des précisions et des photos (famille Bourdelle, Bernical, Brunie, Grandchamp, Saulle, Gentil, Bonnel, Capelas, Murat, Eymat, Bonnet-Margery, Baussière, Longeanie, Yann Lomenech et David Valat). Pardon à tous ceux que nous aurions pu avoir oubliés.

La place nous manque dans cet article pour vous présenter toutes les photos anciennes des commerces d'antan. Nous vous donnons rendez-vous sur le site de la commune www.beynat.fr : nous déambulerons ensemble tout au long de notre grand'rue, et nous vous décrirons son histoire et vous présenterons une multitude de photos anciennes.

Michel Marcus ■

Le projet de rénovation de la Grand'rue ou rue Jean Moulin nous a permis de revisiter cette artère centrale du bourg. Pour en savoir plus et cheminer de façon très complète de son début jusqu'à sa fin, retrouvons-nous sur le site de la mairie de Beynat.

*Église St Pierre de Beynat par Olivier Geneste Ed. les Amis de Beynat.

**Les grandes affaires criminelles de Corrèze par Jean-Michel Valade Ed. De Borée.

***Le tour de France en Corrèze. Archives départementales

****L'histoire des maires de Beynat. Clé des Champs, bulletin municipal n° 12 (fév.2010).



La grand'rue vue depuis l'actuelle place du marché dans les années 1960. À gauche, chez Simbelie/Farges. À droite le café de la Poste.



Chez Simbelie © Antoine Baffet

Une échoppe de sabotier, M. et Mme Blavignac (photo ci-contre) qui va se retrouver plus tard sur la place du marché (actuel emplacement AXA) et laissera la place au magasin de Chez Jeanne Beaussière, cabatière et vente de textile. C'est sa belle-fille, Yvette (photo ci-dessous) qui fermera définitivement ce commerce en 1987.



Le café Roussie (ci-contre) qui deviendra le café de la Poste. Longtemps tenu par Ferdinand Bourdelle qui avait épousé Irène Roussie, fille de la maison. Dans les années 1970, le commerce changera de mains au moins 6 fois avant de devenir « le Cabassou » de Jean-Claude Boisserie.



L'hôtel café Simbelie et sur son devant un magasin de cycles (années 20).



La pâtisserie-épicerie chez Bernical des années 50 (au centre : Geneviève et Michel Bernical).



L'épicerie, quincaillerie et bureau de tabac de la famille Guérin. Madeleine Guérin au centre et sa fille Renée. Déjà au tout début du xx^e siècle, on retrouve ce commerce tenu par une arrière grand-mère de Renée.

VTT Beynat : une nouvelle association déjà très active

Une nouvelle association sportive a vu le jour à l'été 2021. Il s'agit de « VTT Beynat » présidée par Patrice Larivet avec Pierre Beaussière comme secrétaire et Romain Boisson comme trésorier.

L'objectif de cette nouvelle association est la pratique du VTT en loisir mais aussi en compétition, en témoignent par exemple la participation à la dernière édition de *La Flèche maemortoise* le 25 juillet dernier à Maemort, ou encore les *24 heures VTT* d'Ancenis en Loire-Atlantique le 28 août à l'occasion desquels le duo Boisson/Larivet a brillé en terminant second.

La fréquence des sorties est hebdomadaire, en général le dimanche matin. Pour le moment l'association compte une dizaine d'adhérents, mais souhaite élargir ses rangs en accueillant de

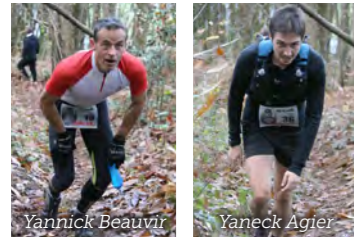
nouveaux adeptes à partir de 16 ans. Les vélos électriques sont autorisés et l'association envisage même d'organiser des journées d'initiation au VAE (Vélo à Assistance Électrique).

D'autres projets sont envisagés, avec la mise en place pendant l'année de randonnées ouvertes au public, de balades découvertes l'été, sans oublier le souhait de s'investir dans la vie locale en participant à de grosses manifestations comme la journée sport nature des châtaigniers ou encore les marchés de pays.

Renseignements : 06 46 37 40 88



Romain Boisson, Patrice Larivet et Pierre Beaussière



Yannick Beauvir et Yaneck Agier

Le défi des poilus a fait son grand retour

Le jeudi 11 novembre 2021, la section running de l'UASB a organisé son 3^e "défi des poilus", épreuve sans classement, mais avec une forte dimension compétitive. 39 participants y ont pris part. Après une mise en jambe, les coureurs ont entamé une boucle d'un peu moins de 5 km et de 460 mètres de dénivelé, à faire le plus de fois possible en 2 heures. Pour obtenir le *poilu d'or*, il fallait réaliser 3 tours, 2 tours pour obtenir le *poilu d'argent* et 1 tour pour décrocher le *poilu de bronze*. Le parcours, toujours aussi exigeant, avait été légèrement remanié : un peu plus court, mais aussi un peu plus technique. Avant le départ, Antonin Dhur, conseiller municipal chargé des sports, est intervenu pour féliciter les organisateurs et encourager l'ensemble des coureurs. Une minute de silence fut observée devant le monument aux morts pour rendre hommage aux poilus et plus spécialement à Pierre Charageat. En effet, chaque année un poilu différent est mis à l'honneur par les organisateurs. Alors que, jusqu'ici, aucun coureur n'était parvenu à décrocher le graal ultime, les deux premiers *poilus d'or* de l'histoire de l'épreuve ont été décernés : le premier à Yaneck Agier (26 ans) et le second à Yannick Beauvir (52 ans) qui décroche son *poilu d'or* à 5 secondes de la fin du défi. Par ailleurs, 25 *poilus d'argent* et 11 *poilus de bronze* ont été attribués. Un seul abandon fut à déplorer. Tous ont participé au repas partagé et ont pu échanger, sous un soleil radieux, leurs impressions sur cette belle matinée sportive.

Une nouvelle dynamique pour l'amicale d'Espagnol



Lors de son assemblée générale de juillet 2021, l'Amicale d'Espagnol a élu un nouveau bureau.

Ce dernier est composé comme suit : Président, Nicolas Larivée ; vice-président, Jean Marie Delmas ; secrétaire, Sandrine Beaussière ; secrétaire adjointe, Mélanie Coelho ; trésorier, Paul Sanzey et trésorier adjoint, Nathan Beaussière.

Cette jeune et nouvelle équipe est bien déterminée à faire vivre toute l'année cette association, une des plus anciennes de la commune. Son premier objectif a été de se faire connaître à l'intérieur et à l'extérieur du village d'Espagnol, via la

création d'une page Facebook et la participation au forum des associations du dimanche 5 septembre.

Le dimanche 23 octobre, l'association a organisé une marche de 10 km, suivie d'un repas saucisse/aligot qui a été un franc succès. L'Amicale a également contribué aux animations du Téléthon en organisant un concours de belote le vendredi 3 décembre. Par la suite, d'autres manifestations sont envisagées : loto, repas, soirées à thèmes, randonnées pédestres et/ou VTT, ateliers, fête du pain... les idées ne manquent pas ! L'Amicale d'Espagnol souhaite aussi s'investir dans la vie locale en participant au trail des châtaigniers, à la fête votive ou encore aux marchés de pays.

L'Amicale continue à gérer, en lien avec la mairie, les locations de la salle polyvalente du village. La municipalité félicite cette nouvelle équipe et remercie par ailleurs l'ancien bureau et sa présidente Pascale Jamet.

Contacts : 06 16 85 37 29

Les renards des surfaces se constituent en association

Créée en 2020, la section des anciens joueurs de l'AS Beynat « Les renards des surfaces » s'est constituée en association à part entière. C'est Éric Pouget qui en devient le premier président. Le reste du bureau est composé comme suit : vice-présidents, Frédéric Vergne et Frédéric Paret ; secrétaire, Nicolas Pellegrin ; secrétaire adjoint, Guy Gérardin ; trésorier, Julien Dhur et trésorier adjoint Bernard Eymat. Les Renards se réunissent et

s'entraînent deux dimanches par mois au stade des Saules. Ils en profitent pour prendre un casse-croûte ensemble et assister l'après-midi aux rencontres officielles de l'AS Beynat. Le dimanche 10 octobre, ils ont organisé leur première manifestation, à savoir un concours de pétanque. Le samedi 4 décembre, ils ont également proposé un tournoi de foot au gymnase, dans le cadre du Téléthon.

Renseignements : 06 19 59 67 59

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DES POMPIERS

Le samedi 11 septembre Beynat est devenue, l'espace d'une journée, la capitale départementale des sapeurs-pompiers de la Corrèze, réunis pour leur traditionnel congrès annuel. Il s'agissait de la 62^e édition de ce rendez-vous qui rassemble l'ensemble des sapeurs-pompiers du département ainsi que les personnels administratifs, techniques et spécialisés pour un moment de cohésion et de convivialité.

Cette manifestation fut marquée par de nombreux temps forts à la fois protocolaires et festifs avec de multiples échanges entre les pompiers et la population invitée à venir découvrir ou « mieux connaître » leur univers, mais aussi entre pompiers eux-mêmes avec des rencontres inter-amicales et entre membres de l'Union Départementale.

De nombreux élus, parlementaires et autorités étaient présents dont la préfète Salima Saa, le sénateur Daniel Chasseing, le député Christophe Jerrey, le président du conseil départemental Pascal Coste, Laurent Darthou en sa qualité de président du conseil d'administration du SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) et les maires du territoire dont, bien sûr, Jean-Michel Monteil maire de Beynat. Dans leurs allocutions respectives, ils n'ont pas manqué de rendre hommage à l'action engagée des sapeurs-pompiers, réaffirmant par la même occasion leur soutien sans faille.

De nombreuses animations ont rythmé l'après-midi : exercice de désincarcération, démonstration du GRIMP (GRoupe d'Intervention en Milieux Périlleux), manœuvre autour du risque chimique, présentation de l'équipe cynophile avec exercice de recherche de personne, présence de drones, ainsi que de nombreux stands d'information et de sensibilisation (Sécurité Routière, Police, Gendarmerie, Armée de l'Air, Armée de Terre, Marine), des expositions (véhicules anciens, vieux matériels) et des animations en tous genres (attractions foraines, mascottes, baptême en Harley).

En outre, durant l'après-midi, sous la halle Claude Duneton, de nombreux thèmes ont été abordés et nombreuses furent les distinctions remises. Les anciens, les pompiers vétérinaires, les JSP (Jeunes Sapeurs-Pompiers), les élus (parlementaires et maires) pour ne citer qu'eux, ont largement été mis à l'honneur. À cette occasion, le Lieutenant-Colonel Marc Mazaleyrat président de l'UDSP 19 (Union Départementale des Sapeurs-Pompiers) a officiellement

lancé le dispositif « terroirs engagés », qui est une opération visant à recenser et valoriser les pompiers volontaires également artisans, commerçants, producteurs et entrepreneurs. À ce titre, le boulanger beynatois Alban Capelas a été distingué.



Notre boulanger Alban Capelas



Anciens véhicules de secours



Exercice de désincarcération

Ce congrès restera dans les mémoires comme une belle journée de découverte du monde des pompiers.

Au-delà des différentes mises à l'honneur, il s'inscrit aussi dans une démarche pédagogique de promotion pouvant susciter des vocations et générer du recrutement.



Revue d'effectif sur la place du Souvenir

Beaucoup de monde et des sourires pour la 29^e foire à la châtaigne

Le dimanche 17 octobre, plusieurs milliers de visiteurs se sont rendus à Beynat pour la 29^e édition de la foire primée départementale de la châtaigne et du marron. Une affluence record pour cette manifestation qui s'est déroulée dans des conditions météorologiques idéales, et dont le programme était particulièrement riche.



Une affluence record

En effet, le comité d'organisation et ses bénévoles avaient encore une fois mis tout en œuvre pour que cette journée autour du fruit de l'arbre à pain soit un beau succès.

Les visiteurs sont donc venus nombreux pour se procurer marrons et châtaignes auprès des producteurs installés sur la place du marché. Comme à l'accoutumée, la très prisée « châtaigne blanchie » était à l'honneur et en bonne place sur les étals, d'autant que cette dernière venait de recevoir le label « Origine Corrèze ». Le constat fut celui d'une récolte très satisfaisante. Les marrons et les châtaignes étant tombés peu de temps avant la foire, ils avaient de ce fait conservé toute leur fraîcheur.

En dehors du marché aux fruits, de nombreux exposants étaient présents en extérieur ou sous chapiteaux pour présenter et vendre leur artisanat, qu'il soit d'art ou de bouche. De plus, et c'était une nouveauté, un secteur « vide-greniers » avait été mis en place entre la place de la Poste et la Croix Rouge dont la boutique était ouverte pour l'occasion, tout comme le jardin partagé qui a été très visité.

Du côté des animations, la banda de Branceilles, les vieux métiers et le folklore d'Icoranda, le manège de chevaux de bois, les stands du foot et des parents d'élèves, le simulateur de Didier Lachaud, l'atelier de selfie, la LPO, les feuillardiers, la jardinière Charlene Ray, l'association « Dansons la capucine » et ses maquillages, le tour de chant des enfants, la conteuse Céline Lissajoux, Serge Conjad et sa rosalie, le groupe « Couine an do et cha danse » accompagné de deux sonneurs du pays de Morlaix, ont contribué toute la journée à ce que cette fête de la châtaigne 2021 soit une des plus festives de ces dernières années. Pour les férus de littérature et de culture, le foyer rural Pierre



Pôle producteurs

Demarty a rassemblé une vingtaine d'auteurs régionaux ainsi que des associations locales dont Les Cabas de Beynat, le club photo et la bibliothèque. Ce fut donc une très belle fête, avec comme seule contrainte pour les visiteurs la présentation aux entrées du pass sanitaire. Cet allègement du protocole sanitaire a contrasté avec l'édition précédente, et a permis la tenue des discours et du vin d'honneur. Les officiels étaient d'ailleurs au rendez-vous et ont fait le tour de la foire. Parmi eux, la préfète Salima Saa, le sous-préfet Philippe Leycuras, la députée Frédérique Meunier, le président du conseil départemental Pascal Coste, le président de la communauté de communes Alain Simonet, le maire de Beynat Jean-Michel Monteil et les membres de son conseil, sans oublier les élus du territoire Midi corrézien.

Cette foire s'est clôturée par la découpe et le partage de la châtaigne géante (qui faisait elle aussi son retour), avec les membres de la confrérie dont les nouveaux intronisés, Claude Besse, Régine Rossi Lagorce et les jeunes du conseil municipal des enfants.

Beynat, point de départ des journées européennes de la châtaigne



Visite de vergers

Les 11^e journées européennes de la châtaigne se sont tenues le vendredi 1^{er} et samedi 2 octobre 2021 en région Nouvelle-Aquitaine, et plus précisément en Corrèze et Haute-Vienne.

Ce rendez-vous était proposé par le réseau Eurocastanea et un comité d'organisation composé de l'AREFLH (Assemblée des Régions Européennes Fruitières, Légumières et Horticoles), l'Union Interprofessionnelle de la Châtaigne Sud-ouest France, le Comité Interprofessionnel de la Châtaigne du

Bas Limousin, le syndicat des producteurs de marrons et châtaignes du Limousin, l'association du marron et du châtaignier Limousin, Interco et l'AANA (Agence de l'Alimentation Nouvelle-Aquitaine).

La journée du 1^{er} octobre a débuté à Beynat sur l'exploitation de Pascal Coste « La Châtaigneraie Maison Coste ». Le président du conseil départemental, en sa qualité d'exploitant agricole, a reçu plus de 150 personnes, dont des experts et techniciens du fruit de l'arbre à pain, de nombreuses délégations étrangères (portugaises, espagnoles, italiennes, hongroises, autrichiennes et mêmes grecques), sans oublier les élus et les membres de la confrérie des gourmets de la châtaigne.

Au programme : mise à l'honneur des produits « Origine Corrèze » et « Bienvenue à la ferme », présentation de

l'exploitation, historique de la restructuration de la filière châtaigne en Corrèze, visite du verger, structures, équipement de récolte, station de tri et de conditionnement.

Cette matinée riche en enseignements s'est opérée dans toutes les langues avec la présence de traducteurs, avant de s'achever par un buffet limousin confectionné par des producteurs locaux. Une petite délégation beynatoise s'est ensuite rendue en Haute-Vienne à Coussac-Bonneval et à Gandon pour des visites de vergers, avant de se rendre à Saint-Yrieix-la-Perche pour le salon professionnel Tech-Châtaigne en verger.

La demi-journée inaugurale à Beynat a révélé aux yeux des participants la qualité d'un savoir-faire local et tous les enjeux d'une production structurée et raisonnée dans le respect de l'environnement.

CONSEIL MUNICIPAL : mai en septembre !

Démission de Pascal Coste, et réorganisation. Suite à son élection en tant que conseiller régional, Pascal Coste qui est aussi président du conseil départemental de la Corrèze, a fait le choix au mois de juillet 2021 de quitter ses fonctions de conseiller municipal à Beynat.



Il devait donc être remplacé comme le prévoit désormais la loi par un des deux conseillers suppléants dans l'ordre inscrit sur la liste. Nathalie Simonet, 16^e sur la liste s'étant désistée, c'est Antoine Bontemps qui devint le quinzième conseiller municipal à partir du 14 juillet. Cette réorganisation a entraîné des modifications et une nouvelle répartition au niveau des compétences attribuées aux élus. C'est pourquoi il a été décidé en conseil municipal que la 1^{re} adjointe Christine Carboneil succéderait à Pascal Coste à la présidence du conseil

d'administration de l'EHPAD. Dans le même temps, la 3^e adjointe Christelle Cantaloube est venue compléter ce conseil d'administration. De la même manière, et pour les mêmes raisons, le conseiller municipal délégué Pierre Mily devient suppléant de Jean-Michel Monteil au syndicat mixte BELLOVIC et Antoine Bontemps est nommé à la commission des finances.

L'ancien maire et désormais ancien conseiller municipal Pascal Coste, chaleureusement remercié, a tenu cependant à assurer la municipalité de son soutien total, promettant de toujours garder « un œil » attentif sur les dossiers de la commune.

Nouveaux élus honorés et Mai communal

Le vendredi 3 septembre à partir de 18 h 30 et le lendemain toute la journée, les élus beynatois ont fait honneur à la tradition solidement ancrée dans nos campagnes du mai communal. Avec un peu de retard du fait de la pandémie, cette célébration a bel et bien eu lieu comme annoncé il y a quelques mois. C'est donc exceptionnellement en septembre que les beynatois ont fêté leurs nouveaux élus avec un programme chargé, mais parfaitement organisé par secteurs géographiques.

Tout d'abord le vendredi soir à 18 h 30, les festivités ont commencé par remises et poses de plaque chez Danielle Clavel, Anaïs Maisonneuve, Pierre Mily et Alain Jarrety. Cette première étape s'est terminée par un verre de l'amitié chez Alain Jarrety. Le lendemain, samedi 4 septembre à 9 h, rendez-vous était donné de bon matin au village de Puy-de-Noix pour honorer Aurélie Garcia Trébié et Sébastien Raulhac avec un pot /petit déjeuner chez la première nommée. À 10 h 30, ce fut un retour dans le bourg avec passage chez Christelle Cantaloube, Danièle Besse et Antonin Dhur, ce dernier accueillant à son domicile le public présent pour un apéritif. Cette première série de poses de plaques fut suivie par un détour dès midi chez Pascal Coste qui avait invité la population au village d'Eyzat-Haut pour un mai cette fois « régional ». À 15 h 30, le marathon s'est poursuivi avec un passage et une collation à Groschamp chez Antoine Bontemps, mis à l'honneur en même temps que Benjamin Lecavelier.

À 17 h, la plantation d'un arbre de « mai » à Bruguilles chez le maire Jean Michel Monteil a été un des moments forts de ce week-end de réjouissances !

La journée s'est clôturée par une soirée festive « Mai communal » sous la halle Claude Duneton avec un apéritif dinatoire animé par DJ Max jusqu'au petit matin.

Personnel communal

À l'automne 2021 deux nouvelles secrétaires sont venues renforcer l'équipe administrative. Ces deux recrutements avaient pour objectifs, d'une part d'anticiper le départ de Josiane Mily qui sera officiellement à la retraite au mois d'avril 2022, et d'autre part de mettre en place une nouvelle organisation au sein du service. Nous ne manquerons pas de revenir sur la longue et riche carrière de Josiane Mily dans le prochain numéro du journal municipal.

Le lundi 18 octobre, c'est tout d'abord Mathilde Gagnepain qui a intégré l'équipe en bénéficiant d'un Contrat à Durée Déterminée à temps plein, de type PEC (Parcours Emploi Compétences).

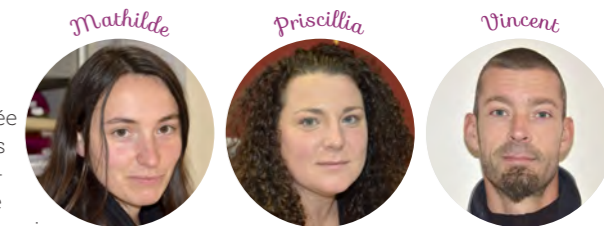
Le mardi 2 novembre, c'est Priscillia Hemin qui est arrivée en qualité d'assistante de gestion administrative, à temps complet elle aussi.

Mathilde et Priscillia ont été affectées aux différentes missions relatives au secrétariat de mairie et notamment à l'accueil. En outre, Mathilde Gagnepain est également au service animation le lundi matin ainsi qu'un mercredi sur deux, en soutien et/ou en remplacement de l'agent Yann Lomenech. Il lui a été confié par ailleurs la gestion des plannings des salles communales. Ces arrivées ont permis à Ghislaine Verlhac de prendre progressivement en main les dossiers gérés jusqu'à par Josiane Mily, confiant l'accueil et certaines autres missions qu'elle gérait jusque-là aux deux nouvelles secrétaires.

À noter par ailleurs que l'agent d'animation et chargé de communication Yann Lomenech est désormais présent deux samedis par mois le matin, afin de pouvoir

accueillir plus facilement les responsables associatifs et rencontrer les personnes qui ne sont pas forcément disponibles en semaine. Son bureau, toujours à l'étage de la mairie, est désormais situé en face de l'escalier, son ancien local servant depuis octobre de salle de musique.

D'autre part, depuis quelques mois, Vincent Barathon est venu renforcer l'équipe du service technique, en remplacement de Pascal Vergnaud toujours en convalescence. Vincent s'est vite habitué à ses nouvelles missions et met à disposition de la commune ses connaissances en matière de fleurissement.



Actions et projets à l'école Les Lucioles



Site de l'Aire Terrestre Éducative

**Le jeudi 2 septembre 2021
136 enfants ont effectué leur
rentrée au sein du groupe scolaire
« Les Lucioles ».**

24 étaient accueillis en petite et moyenne sections avec Sandrine Mailard, 23 en grande section avec Céline Augéat, 21 en CP avec Estelle Laval, 23 en CE1/CE2 avec Laetitia Marbot, 24 en CE2/CM1 avec Dominique Bard Lemaire (qui remplace Hélène Héroult, prévue initialement pour prendre la classe d'Elsa Moine, actuellement en formation) et 21 en CM2 avec Christophe Barbier ou Rémy Pironnin le lundi (jour de décharge).

Depuis septembre, les enfants ont participé à de nombreuses actions, sportives, culturelles et environnementales. Avec l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré), tous les élèves (sauf les CM2) sont allés en randonnée à Forgès, les CM2 ont été initiés à l'escrime, les écoliers (à partir de la classe de CE1) ont participé à la journée du sport scolaire avec initiation au Biathlon et les CP, CE1 et CE2 se sont perfectionnés à la pratique du vélo grâce à l'opération « rouler à l'école ».

Sur le plan culturel, avec le concours de la FAL (Fédération des Associations Laïques), les enfants de la maternelle et du CP ont assisté le 30 septembre à un spectacle intitulé « Tout d'abord » avec la compagnie Manie. Le lundi 15 novembre, tous ont bénéficié du très

beau concert des JM France « Firmin et Hector ». Les séances de Hip hop, avec Nicolas du Crew multi Fa 7 de Limoges, ont également débuté à la salle multi-activités pour les classes de CE1 jusqu'au CM2.

Enfin, le jeudi 16 décembre, les enfants ont pu profiter du spectacle de Noël « Bilbilifou » de la compagnie des Objets perdus, offert par la municipalité.

D'un point de vue environnemental, les CE2, CM1 et CM2 continuent de travailler sur le projet d'Aire Terrestre Éducative (ATE) pour laquelle l'école a été labellisée. Cette aire est située dans les bois près de la Maison de Santé. Les enfants vont régulièrement observer ce site choisi en collaboration avec la municipalité pour son intérêt écologique et dans la perspective de le développer et de le valoriser. En novembre, Mathieu Pesset, éducateur/animateur à la Maison de la chasse, est venu pour repérer avec les enfants les endroits de passage d'éventuels animaux sauvages. Un appareil photo à déclenchement automatique a été positionné dans un endroit stratégique, en haut d'une coulée, proche d'un probable terrier à renard. Un relevé de clichés se fera tous les mois. De plus, le CPIE (Centre Permanent d'Initiative à l'Environnement) est intervenu pour un travail en classe sur les déchets, mais aussi sur le terrain avec un nettoyage de l'ATE et de ses abords. Vincent Laroche, de la Maison de l'eau et de la pêche,

devrait lui aussi intervenir sur la question de la qualité des eaux. À moyen terme, les observations faites sur cette aire terrestre éducative pourraient servir dans le cadre de la création d'une mare pédagogique qui sera implantée tout près de l'école et donc accessible à tous.

Au second semestre, de nombreuses actions sont prévues. Les maternelles auront des cours de gymnastique avec l'USEP. Une classe de neige à Chamonix aura lieu du 10 au 17 janvier pour les CM2. Ce voyage est financé à hauteur de 40 % par le Conseil Départemental, 30 % par la mairie et 30 % seulement restent à la charge des parents. Pour faire encore baisser ce coût, une vente de brioches a été organisée en novembre et décembre.

D'autre part, le projet « Au fil du lien, dessus, dessous » devrait débuter pour les maternelles et les CP. Au programme, des impromptus de danse avec l'artiste Claire Newland, un spectacle en février à l'Empreinte sur le thème de la danse, une résidence d'artistes avec la danseuse ainsi que la plasticienne Hélène Fraysse. Ce projet pourrait donner naissance à une représentation avec les parents. En parallèle, une action sur le lien et la tresse végétale aura lieu au jardin partagé avec l'association Hortiphonie.

Sont également au programme des six prochains mois : le concours des petits champions de la lecture en janvier, le permis piéton pour les CE2, une action sur l'énergie avec le CPIE pour les CE2, CM1 et CM2, avec une participation au concours départemental des « écoloustics » pour imaginer le village de demain au niveau énergétique, un spectacle de théâtre pour toutes les classes, des actions en lien avec les 6^e du collège (défi math, projet d'écriture) et des interventions du professeur de musique Jean-Clément Grèzes. À noter que ce professeur intervient, par ailleurs, les mardis à Beynat dans le cadre des cours de musique mis en place par la municipalité.

LA VIE AU COLLÈGE DE BEYNAT depuis la rentrée de septembre

À la rentrée 2021 le collège Amédée Bisch a accueilli 194 collégiens répartis en 8 classes. Les effectifs sont donc stables avec deux classes par niveaux de la 6^e à la 3^e, et un équilibre notable entre le nombre de filles et de garçons. Hormis quatre élèves, tous sont demi-pensionnaires.

Tous ont repris le chemin des classes, encore masqués pendant les cours, et tous sont encore placés à table au self pour effectuer le contraignant, mais nécessaire « tracing ». D'une manière générale, le brassage des élèves est évité et ceux-ci respectent bien les « gestes barrières » que les surveillants et l'infirmière s'appliquent à rappeler régulièrement.

En septembre, la réunion avec les parents des élèves de 6^e a permis d'expliquer les attendus d'un élève rentrant au collège et les règles du « bien vivre ensemble ». Une sensibilisation des parents à la vérification de l'utilisation d'Internet par leurs enfants et aux dangers des réseaux sociaux a été animée par un gendarme formateur.

La sortie « Nettoyons la nature » a pu être réalisée et les déchets aux abords du lac de Miel ont été ramassés par les collégiens de 5^e. Ainsi a été décliné un des objectifs du projet d'éducation au développement durable qui se déroule tout au long de l'année scolaire (collège labellisé E3D) : réduction ou valorisation des déchets, maîtrise du gaspillage alimentaire, comportements éco-responsables, biodiversité, végétalisation des cours de récréation... et toutes les études et actions qui sont, ou seront menées sous l'impulsion des 16 éco-délégués élus.

Les activités de l'Association Sportive ont pu reprendre et les élèves apprécient les rencontres sportives qui leur ont tant manqué l'an dernier.

Les apprentis jardiniers du dispositif ULIS ont repris le chemin du jardin partagé. Le partenariat avec l'association des « Jardiniers des Possibles » est une occasion d'échanges de connaissances, de savoir-faire et de mise œuvre d'un savoir-être.

En octobre, alors que les élèves de 6^e terminaient les évaluations nationales, leurs aînés de la promotion de 3^e 2021 sont revenus au collège le samedi 9, accompagnés de leurs parents, à l'occasion de la cérémonie de remise des



194 élèves au collège Amédée Bisch

Textes en hommage à Samuel Paty

diplômes du Brevet. Le taux de réussite du collège de Beynat est de 86 %, soit très légèrement inférieur aux taux de réussite départemental et académique, qui sont respectivement de 86.9 et 87.4 %. Actuellement en classe de seconde au lycée, ils étaient nombreux et heureux de raconter le début de ce parcours, de se retrouver dans leur collège, sans doute tous ensemble une dernière fois... l'émotion était palpable !

Le 18 octobre, les collégiens ont rendu hommage à Samuel Paty par la création d'affiches apposées aux vitres du foyer des élèves. Elles rappelaient la mission première de l'école, de partager les valeurs de la République et de faire acquiescer à tous les élèves le respect de l'égalité des êtres humains, de la liberté de conscience et de la laïcité.



Les élèves ULIS au jardin partagé

Le calendrier des sorties et voyages, prévu par les enseignants en 2022 est riche, tout en se limitant à l'hexagone, pour attendre le déclin de la crise sanitaire. Les séjours à Marcillac reprendront dès le mois de mai.

Le jeudi 18 novembre 2021 a été l'occasion de s'associer à la journée nationale de lutte contre le harcèlement à l'école. Depuis la rentrée, le collège, comme beaucoup d'autres, s'est engagé dans le programme pHARE (programme de lutte contre le harcèlement à l'école). À partir de cette année, une équipe ressource de 5 personnels sera formée ainsi que des élèves ambassadeurs. Des actions à l'intention des élèves, de tous les personnels et des parents seront mises en place. Il est essentiel que toute la communauté éducative soit sensibilisée pour que les enfants vivent les années du collège en toute quiétude.

Les élèves de 3^e sont partis en milieu professionnel du 15 au 19 novembre afin de réaliser leur stage d'observation sur lequel a pu prendre appui un entraînement à l'épreuve orale du DNB (Diplôme National du Brevet) au mois de décembre.

L'association des parents d'élèves recrute toujours de nouvelles bonnes volontés pour participer à la vie du collège par leur implication au niveau des instances de l'établissement et par l'organisation des actions en faveur des collégiens : soutien financier à certaines activités et en particulier les voyages et sorties à caractères culturels et/ou festifs. N'hésitez pas à prendre contact avec les responsables.

apecollegebeynat@gmail.com

Une association de parents d'élèves très active

Suite à l'assemblée générale qui s'est tenue le 17 septembre, l'Association des Parents d'Élèves des Lucioles a élu un nouveau bureau. Celui-ci est composé de Juliette Gutin présidente, Laura Delavier vice-présidente, Élodie Mas secrétaire, Alexandra Salvat secrétaire adjointe, Valérie Dejean trésorière et Julie Santos trésorière adjointe. L'APE au sein de l'école a pour but d'assurer, par le biais de diverses animations, la participation aux financements des sorties scolaires, de certains projets et à l'achat de matériel. Bourse au livre, vente de chocolats, tombolas, implication dans les manifestations locales... les projets ne manquent pas ! Cette année, l'association organisera la fête de l'école le vendredi 17 juin au gymnase.

Si vous souhaitez vous investir durablement ou ponctuellement au sein de l'APE n'hésitez pas à vous faire connaître au 06 63 06 22 20

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS a repris du service

Les jeunes du Conseil Municipal des Enfants se sont retrouvés le mercredi 15 septembre 2021 pour la première réunion de l'année 2021/2022. Pour rappel, les neuf conseillers ont été élus le 16 octobre 2020 pour une durée de deux ans.

Antoine, Héloïse, Joanne, Léo, Lucas, Lucie, Matthias, Masha et Mélody ont donc repris le rythme des réunions mensuelles (le mercredi de 16h à 17h30), toujours encadrés par Danièle Besse conseillère municipale déléguée à la Jeunesse, Aurélie Garcia Trébié conseillère municipale aux écoles et Yann Lomenech animateur de développement local.

Après avoir fait le bilan des actions menées ou initiées par leurs soins l'an dernier, et après avoir fait le point sur celles en cours de réalisation et évoqué d'éventuels projets dans le domaine du social, de l'humain et du développement durable, les enfants se sont investis sur une action qui leur tenait à cœur, à savoir l'installation d'un sapin de Noël pour les enfants de la commune. Afin de s'approprier pleinement le projet, ils ont eux-mêmes travaillé sur les différentes étapes de sa mise en place et notamment la communication.

À cet effet, ils ont œuvré avec le soutien de la mairie à la réalisation d'une affiche, qu'ils ont ensuite distribuée et diffusée. Installé dans le bourg pendant les fêtes



Les jeunes conseillers à la fête de la châtaigne



Les conseils municipaux continuent d'avoir lieu tous les mois

de fin d'année, ce sapin a pu donc ainsi être joliment décoré par tous les enfants de Beynat. L'arbre sera ensuite mis en terre dans un lieu qui reste à définir.

Depuis la rentrée 2021, les jeunes conseillers ont également participé le dimanche 17 octobre à la 29^e foire à la châtaigne en étant intronisés jeunes chevaliers de la confrérie des gourmets de la châtaigne. Ce jour-là, ils ont même aidé à la distribution des parts de gâteau issues de la découpe de la « Châtaigne

Géante ». De plus, certains d'entre eux ont participé à la cérémonie commémorative du jeudi 11 novembre 2021 au monument aux morts.

Le mercredi 15 décembre, à l'occasion du dernier conseil municipal de l'année civile, les enfants ont participé à une visite guidée de la chaufferie bois de notre nouveau réseau de chaleur, avec l'intervention de l'adjoint au maire Alain Jarrety, ce dernier ayant suivi et coordonné l'ensemble des travaux.

En 2022, les enfants devraient mettre en place de nouvelles actions définies collégialement lors des réunions mensuelles et participer aussi à des visites et sorties, dont une au Conseil Départemental de la Corrèze à Tulle.

Petite enfance et soutien à la jeunesse

- Les **trois crèches** de Meyssac, Beaulieu et Lanteuil sont gérées par la communauté de communes en délégation de service public par la Mutualité Française Limousine. Dès janvier 2022, 6 places supplémentaires, soit 72 places au total, sont proposées pour l'accueil des jeunes enfants.
- La communauté de communes propose aux familles **trois sites d'Accueil de Loisirs** Sans Hébergement (ALSH), Tudeils, Meyssac et Beynat. Pour notre commune, il se situe dans les locaux du foyer rural Pierre Demarty (accès rue des Challibordes) et accueille les enfants de 3 à 16 ans pendant les vacances scolaires et/ou les mercredis. Toutes les informations sur les inscriptions, les tarifs et le fonctionnement sont disponibles sur le site internet de

la communauté de communes.
www.midi.correzien.com

- Pour les 16-25 ans, le dispositif « **Destinaction** » a été mis en place par la Région Nouvelle Aquitaine. Il s'adresse aux jeunes néo-aquitains qui souhaitent mettre en œuvre un projet de voyage en autonomie (sans encadrement familial ou professionnel, uniquement entre amis ou seul). Une bourse de 130 € est allouée au jeune pour la totalité de son séjour après validation du projet devant un jury. En 2021, 23 jeunes ont tenté l'expérience sur 3 destinations : Bidart, Montalivet et Arcachon. Pour tous renseignements, n'hésitez pas à prendre contact auprès du service Enfance Jeunesse de la communauté de communes au **05 55 84 02 12**.



À NE PAS RATER EN 2022

De plus en plus d'étudiants se tournent vers les jobs d'été, et notamment l'animation. Le diplôme du BAFA (Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateur) permet d'animer notamment en centre de loisirs. La communauté de communes et Familles rurales proposent donc une formation BAFA sur notre territoire (salle polyvalente du Pescher) du 19 au 26 février 2022. Session ouverte à tous à partir de 17 ans.

Renseignements auprès du service Enfance Jeunesse au **05 55 84 02 12**.

Michel Marcus, fer de lance dans la lutte contre la covid 19

À l'occasion de la fête de la châtaigne du dimanche 17 octobre, le Docteur Michel Marcus a été publiquement remercié pour son investissement sans faille et sans limite, au plus fort de la crise sanitaire.

Il faut dire que le médecin retraité, conseiller municipal sortant après trois mandats au service de la collectivité, entouré des professionnels de santé et de nombreux bénévoles, a été le fer de lance, le coordonnateur de toutes les actions mises en place dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la covid 19. Dès le début de la crise sanitaire, il a travaillé sans relâche pour la création des ateliers de confections de masques, de blouses et autres accessoires.

En juin 2020, il a œuvré avec son ami le biologiste Jacques Pagès pour l'ouverture et le fonctionnement du centre de dépistage sur le parking de la Maison de Santé.

Au mois de février 2021, il a su rassembler et motiver les infirmières, les médecins et personnels d'accueil, et même de jeunes retraités pour la tenue du centre de vaccination installé dans la salle multi-activités.



Dix-huit mois d'implication totale au service des beynatois, des habitants de la communauté de communes Midi Corrèzien et bien au-delà, méritaient bien que lui soient remis des mains du maire Jean-Michel Monteil la médaille de la ville ainsi qu'un cadeau « coffret vacances » qui lui permettra de pouvoir goûter un repos immensément mérité. Ému, mais sans se départir de son humour habituel, Michel s'est dit extrême-

ment fier et prêt à procéder sur le champ à des tests rhino pharyngés ! Concernant tous les bénévoles qui ont eux aussi œuvré pendant ces longs mois, le premier élu de la commune a affirmé qu'il ne les oublierait pas et que ces derniers seront prochainement contactés pour un moment de convivialité.

La vaccination continue à Beynat

Depuis le lundi 11 octobre, la salle multi-activités a retrouvé son statut de salle de sport, après avoir servi de centre de vaccination durant de longs mois. Judo, karaté, EPS des collégiens et sport à l'école, autant d'activités qui ont pu reprendre dans cette salle chauffée par le réseau de chaleur depuis le 18 octobre.

Cependant la vaccination s'est poursuivie à Beynat, à la Maison de Santé Pluriprofessionnelle. Le transfert de cette activité au gymnase est en cours. Les modalités d'inscription à la vaccination restent inchangées.

Actuellement, les personnes vaccinées le sont sur rendez-vous pris soit sur Doctolib soit auprès de la mairie de Beynat au 05 55 85 50 25 qui transmettra ensuite les demandes afin que les personnes puissent être rappelées.

À noter par ailleurs, que les médecins, les sages-femmes, les infirmiers ou infirmières, les pharmaciens et certains centres médicaux peuvent effectuer des vaccinations dans le respect du calendrier vaccinal et dans le cadre de l'exercice de leurs compétences.

FIN DES DÉPISTAGES SUR LE PARKING DE LA MAISON DE SANTÉ

Le centre de dépistage de Beynat mis en place en juin 2020 a arrêté définitivement de fonctionner le vendredi 24 septembre après 16 mois d'activité. Plusieurs milliers de tests ont été effectués pendant cette période sous le chapiteau installé sur le parking du rez-de-chaussée de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle.

Le docteur Michel Marcus, le biologiste Jacques Pagès, ainsi que de nombreux bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts pour faire de ce centre de dépistage, un des premiers centres implantés en milieu rural dans notre département, un outil incontournable et extrêmement efficace au service de la lutte contre la pandémie que nous connaissons.

Une nouvelle kiné à la Maison de Santé



Vinciane Baquet, 32 ans, réside à Chauffour sur Vell.

Elle vient de rejoindre la Maison de Santé de Beynat. Kinésithérapeute depuis 10 ans, elle a d'abord été assistante à Martel avant d'ouvrir son propre cabinet à Bétaille. Il y a 4 ans, elle a fait le choix de devenir remplaçante, ce qui lui a fait découvrir Beynat, sa MSP et ses habitants. C'est avec joie qu'elle rejoint aujourd'hui l'équipe des kinés de Beynat et prend en charge ses propres patients en plus d'assurer le remplacement des collègues lorsque cela est possible.

La Croix Rouge de Beynat, active et solidaire

Avec le renouvellement du bureau au printemps et l'arrivée de nouveaux adhérents et bénévoles, de multiples projets ont vu le jour au sein de l'antenne locale de la Croix Rouge de Beynat.

Au-delà de la mission première de l'association, qui consiste à apporter une aide alimentaire ou matérielle aux plus démunis, deux boutiques solidaires ont été créées en 2021, la première à Meyssac et la seconde le 12 juin à Beynat. Ces boutiques permettent de vendre de nombreux articles à petits prix qui, plutôt que d'être jetés, sont donc réemployés. De plus, les recettes issues des ventes permettent d'aider les bénéficiaires du territoire dans de nombreux domaines du quotidien, mais aussi de pouvoir dégager des fonds afin d'organiser des activités culturelles et ludiques, de qualité. C'est ainsi par exemple qu'un pique-nique a été organisé le 26 juin à Aubazine au lac du Coiroux et qu'un après-midi récréatif et spectacle devrait être organisé dans le courant de l'année.

Des ventes à thèmes ont également été proposées, l'une en septembre pour préparer la rentrée, et l'autre fin novembre et décembre pour préparer Noël. À noter aussi une participation à la foire à la châtaigne qui a été couronnée de succès puisque 660 € de recettes ont été enregistrées ce jour-là !

Les bénévoles de la Croix Rouge, dont on peut souligner la bonne entente, ont de nombreux projets pour la suite :



Des ventes de Noël à la boutique solidaire

poursuivre les aides alimentaires et financières pour les bénéficiaires, faire évoluer les boutiques en créant un réseau avec les autres boutiques du département (Tulle, Brive, Ussel, et Meyssac), mais aussi aider les femmes seules.

La Croix rouge en chiffres ce sont 19 tonnes de marchandises par an sur les secteurs de Meyssac et Beynat et une vingtaine de familles concernées sur notre commune. L'association remercie la municipalité de Beynat et ses différents services (technique et administratif) pour leur soutien sans faille.

La boutique de la Croix Rouge est ouverte le vendredi de 14 h à 17 h et le samedi de 10 h à 17 h.

Renseignements sur le fonctionnement de l'association : 05 55 23 78 04 (répondeur) croix-rouge-beynat@orange.com



Une participation réussie à la fête de la châtaigne

Joseph Mazilier, un nouveau centenaire



Né le 12 août 1921 à Champagnac-la-Prune, Joseph Mazilier qui réside au village de Miel, a fêté, le jeudi 12 août 2021, son 100^e anniversaire.

Pour l'occasion, le maire Jean-Michel Monteil et la conseillère déléguée à la cohésion sociale, aux aînés ruraux et aux personnes vulnérables, Danielle Clavel, étaient présents pour lui remettre une bouteille de champagne au nom de la municipalité. Entouré de sa famille et de ses proches voisins qu'il avait conviés à un petit apéritif, il a étonné tout le monde par son dynamisme et sa vitalité. Vif, alerte, accueillant et bavard, il s'est déclaré ravi devant autant d'attentions.

Même s'il n'a pas donné la recette de sa longévité et de sa bonne forme, il a gratifié les invités d'un petit air d'accordéon.



Succès pour le ciné-débat sur la maladie d'Alzheimer

Le public était au rendez-vous du ciné-débat organisé par le CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) Midi Corrézien et la municipalité de Beynat, dans le cadre de la journée mondiale Alzheimer.

Plus d'une cinquantaine de personnes étaient présentes à cette soirée qui a débuté par la projection du très beau film « La finale » qui aborde le sujet avec humour et finesse, et qui s'est poursuivie par un échange avec l'assistante. Le médecin psycho-gériatre Geneviève Demoures, experte reconnue de cette maladie et présidente de l'association

France Alzheimer en Dordogne, a répondu avec clarté aux diverses questions posées. Le médecin beynatois Sébastien Mas et les membres de France Alzheimer Corrèze étaient également présents.

NUMÉROS UTILES

Communauté de communes Midi Corrézien :
Secrétariat : 05 55 84 31 00
contact@midicorrezien.com
Instance de Coordination pour l'Autonomie : 05 55 84 05 05
Maison du Département : 05 19 07 81 21

Gendarmerie : 05 55 85 50 02
Sapeurs pompiers : 18 (112 depuis un portable)
Collège : 05 44 41 92 40
Déchetterie : 06 15 08 98 18
École maternelle : 05 55 24 41 12
École élémentaire : 05 55 85 59 72
Espace missionnaire de Tulle : 05 55 26 71 72
Information Croix-Rouge : 05 55 23 78 04
Maison de retraite : 05 55 85 50 20
La Poste - Bourg : 05 55 85 50 39
Office de tourisme Vallée de la Dordogne Corrézienne : 05 65 33 22 00 ou 05 55 91 09 94
info@vallee-dordogne.com
Pharmacie : Lionel Bockaert 05 55 85 50 07
TTrésor public : 05 55 85 50 38

MAISON DE SANTÉ PLURIPROFESSIONNELLE :

Médecins :
> Dr Aymeric Arlabosse : 05 55 92 69 69 / 06 12 48 33 35
> Dr Thierry Lelièvre, Dr Sébastien Mas et Dr Gabrielle Neuville-Rougé : 05 55 92 69 65
> Urgences, le week-end et la nuit : 15
Centre de santé dentaire mutualiste
Dr Sabin Sarb (chirurgien dentaire) et Isabelle Leroux (assistante) : ... 05 55 92 69 55
Sage-femme :
Élodie Mas : 05 55 92 69 59
Masseurs-kinésithérapeutes : . . . 05 55 92 69 60
Vinciane Baquet, Benjamin Lecavelier, Eloi Lecavelier, Myriam Lina, Amandine Schuller, Emeline Schuller et Céline Souteyrand
Diététicienne, nutritionniste
Gisèle Vergne : 06 10 46 08 94
Infirmières libérales : 05 55 92 69 51
Elodie Giraud, Nathalie Meyrignac, Valérie Senepin, Sarah Vecchanbe
Infirmières MSA : 05 55 92 69 52
Anne Alonso, Corinne Champeau, Florence Brousse Estruc, Christelle Eyrygnoux, Lucie Molesin
Orthophonistes : 05 55 92 69 54
Régina Marin et Laurie Villaret Cazadamont
Psychologue : Élise Patéroul 06 60 19 30 33
Sophrologue : Catherine Buf 06 09 63 06 05
Ambulances VSL Beynat Assistance : 05 55 85 59 59

AUTRES PROFESSIONNELS DE SANTÉ HORS MAISON DE SANTÉ :

Massages, hypnothérapie, réflexologie plantaire, yoga adapté, pour tous
À domicile ou sur place (sur RDV).
Ormeid Zen (rue de la mairie) 06 74 93 16 94
Ostéopathe : Gaëlle Renié (rue Hortense Puyhaubert) 06 45 38 76 88
Réflexologue : Véronique Peucharniel (rue Hortense Puyhaubert) 06 30 25 08 95
Réflexologue à domicile :
Bernadette Bonal : 06 77 16 77 75

Agenda

Les manifestations citées ci-dessous sont susceptibles d'être soumises à d'éventuelles contraintes ou contre-ordres sanitaires.

Tous les dimanches de 8 h 30 à 12 h :
Marché hebdomadaire halle Claude Duneton

Lundi 31 janvier en matinée :
Foire aux veaux de lait sous la halle

Samedi 7 février de 15h à 19h :
Collecte de sang au foyer rural

Dimanche 20 février :
Journée sport nature des châtaigniers (trail, VTT, marche)

Lundi 4 avril en matinée :
Foire aux veaux de lait sous la halle

Samedi 9 avril :
Spectacle « Victor Hugo » avec l'Empreinte au foyer rural avec Les Amis de Beynat

Dimanche 1^{er} mai :
Foire aux fleurs et aux volailles

Dimanche 1^{er} mai à 17h :
Spectacle « Tout tourne chez Offenbach » au foyer rural avec Les Amis de Beynat

Samedi 7 et dimanche 8 mai :
Fête votive Festi' Beynat

Lundi 23 mai en matinée :
Foire aux veaux de lait sous la halle

Samedi 11 juin : Grande soirée de l'AS Beynat

Vendredi 17 juin : Fête de l'école

Retrouvez l'ensemble des manifestations sur notre site www.beynat.fr

Pratique

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE :

De 14 h à 18 h les lundis, mercredis et vendredis.
De 8 h à 12 h les mardis et jeudis.
Toute la journée le samedi (8 h-12 h et 14 h-18 h).
Tél. 06 15 08 98 18

RAPPEL : un conteneur (Le relais) destiné à collecter des vêtements, du linge de maison, des chaussures et de la petite maroquinerie (sacs à main, ceintures) qui seront ensuite recyclés ou utilisés par d'autres, a été installé à la déchetterie.

LA MAIRIE :

Rue de la Mairie - 19190 BEYNAT
Tél. 05 55 85 50 25 - Fax : 05 55 85 91 81
E.mail : mairie-de-beynat@wanadoo.fr
ou beynat@mairie19.fr - www.beynat.fr

Accueil en mairie

Le lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 14h à 17h.
Le samedi matin : 8h30 à 12h.

Permanences du maire

Lundi et vendredi de 14h à 16h, sur rendez-vous au 05 55 85 50 25.

Carnet

NAISSANCES

Eliza, née le 20 octobre 2021, fille de Rachele GINER (rue de la Châtaigne)
Arthur, né le 8 novembre 2021, fils de Nicolas GENESTE et Charlotte LABRIAUD (route des Crêtes)
Luca, née le 9 novembre 2021, fille d'Alexandre MIRAMON et Pauline JORION (le Perrier)
Rose, née le 24 novembre 2021, fille de Jérémy JONES et Charlene RENAUDIE (rue Jean Moulin)
Jules, né le 27 novembre 2021, fils de Quentin PONTHER et Laura CELLIE (rue de la Châtaigne)
Emy, née le 17 décembre 2021, fille d'Antonin COSTE et Anaïs CAPELAS
Léo, né le 22 décembre 2021, fils de Romain et Anaïs MAISONNEUVE
Aubin, né le 24 décembre 2021, fils de Etienne VIALLE et Anaïs GILLE

MARIAGES

Paul SANZEY et Monique CHAUZU, le 25 septembre 2021
Fabien GARCIA et Aurélie TREBIE, le 23 octobre 2021

DÉCÈS

Gérard VERGNE, le 28 juin 2021 (route du château d'eau)
André POUCHOU, le 9 juillet 2021 (EHPAD)
Roger LACHAUD, le 21 juillet 2021 (rue Michel Bernical)
Irène BRUGELLES née LAURENCON le 27 juillet 2021 (place Saint-Pierre Dumoulin Borie)
Dominique DAVESNES, le 1^{er} août 2021 (route de la Vicomté)
Patrice FEIX, le 11 août 2021 (route du Roc)
Jeanne BOUYT née FAYE, le 26 août 2021 (impasse de la Croix)
Germaine JUGLARD née JUBERTIE, le 2 septembre 2021 (route du château de Sabeau),
Georges POUYADE, le 4 septembre 2021 (EHPAD)
Antoine BORIE, le 14 septembre 2021 (EHPAD)
Marie LIAUZU, le 20 septembre 2021 (EHPAD)
Dominique LEFEVRE née MARTINEAU, le 23 septembre 2021 (route du Maquis)
Simonne VERGNE née EYMA, le 7 octobre 2021 (la Faurie)
Marie-Louise LIEVRE née MARTY, le 3 novembre 2021 (Espagnagol)
Herminia CARROLA née DA SILVA le 24 novembre 2021 (EHPAD)
Odette BREUIL née CHAMP le 25 novembre 2021 (Le Perrier)
Claude LAURENCON, le 26 novembre 2021 (EHPAD)
René VACHER, le 3 décembre 2021 (Le Perrier)
Fernande GYRE née VIANNE le 11 décembre 2021 (EHPAD)

Mémo

VACANCES D'HIVER

Du samedi 12 février au dimanche 27 février

VACANCES DE PRINTEMPS

Du samedi 16 avril au dimanche 1^{er} mai

VACANCES D'ÉTÉ

Du vendredi 8 juillet au mercredi 31 août



La Clé des Champs : journal municipal de Beynat
Revue d'information publiée par la municipalité de Beynat - 19190 Beynat
Directeur de la publication : Jean-Michel MONTEIL
Responsables de la rédaction : Christine CARBONNEIL et Yann LOMENECH
Avec la collaboration de l'ensemble du conseil municipal, des associations et de Michel MARCUS (Nos racines). Photos : Yann LOMENECH, le Club photo, Claude BESSE, les élus et responsables associatifs. Mise en page : Sophie ADENIS - Brive.
Impression : sur papier PEFC® par MAUGEIN Imprimeurs, adhérent IMPRIM'VERT®



Le manège Immotus Verto a tourné pour le Téléthon

BEYNAT S'EST MOBILISÉE

du vendredi 3 au samedi 5 décembre, pour l'édition 2021 du Téléthon

Pour l'occasion, de nombreux temps forts ont été organisés par les associations et la municipalité sur différents sites de la commune (Espagnagol, Zone du Bois du Peuch, Halle Claude Duneton, salle multi-activités et gymnase). Concours de belote avec l'amicale d'Espagnagol, animations et repas civet autour du manège Immotus Verto de Christian Cébé avec les Champitrieres et les jardiniers des possibles, la viande ayant été offerte par nos chasseurs, randonnée avec l'amicale du Parjadis, Touch Tennis avec le TC Beynat Coiroux, tournoi de foot en salle avec les Renards des surfaces, activités et goûter pour les enfants avec le karaté, les abeilles de Miel et

le RC Miel, tombola lors du repas farcidures de LAMICO TT, vente de choucroute le dimanche matin sous la halle et parcours sportif pour les enfants par l'UASB étaient au programme. La municipalité félicite et remercie chaleureusement les associations qui se sont investies pour cette belle et noble cause qu'est le Téléthon. Le montant total des dons récoltés s'élève à environ 1400 €. Rendez-vous en fin d'année 2022 pour une édition encore plus festive et que l'on espère moins maussade au niveau de la météo.

